



INTEMPERIES JUILLET 2024

Information à la population de Sarreyer – 7 octobre 2024 à 19h

Commune de Val de Bagnes

Christophe Maret, Président

Fabien Sauthier, Conseiller municipal

Bruno Moulin, Conseiller municipal

Pierre-Yves Gay, Conseiller municipal

Anne-Michèle Lack, Conseillère municipale

Pierre-Martin Moulin, Secrétaire général

Antoine Schaller, Secrétaire général adjoint

Matthieu Moulin, Direction opérationnel « Jeunesse, formation, cohésion sociale »

Jean-Christophe Bessard, Directeur opérationnel « Travaux publics et environnement »

Carole Sarrasin, assistante de direction

Etat du Valais

Vincent Pellissier, ingénieur cantonal et chef du service cantonal de la mobilité (SDM)

Gilles Délèze, responsable des projets de remontées mécaniques (SDM)

Entreprises

Guillaume Maret, MTM Maret Sàrl

Sujets présentés

- Etat de situation
- Route du Soleil
- Route Lourtier- Sarreyer
- Téléphérique Champsec – Sarreyer
- Passerelle piétonne

Questions / réponses

Ecoles

Où seront scolarisés les enfants une fois le téléphérique mis en service, pour la fin de l'année scolaire 2024/25 et ensuite ?

[Commune] En principe, la fin de l'année scolaire se fera à Verbier. Une évaluation sera tout de même effectuée début décembre, en fonction de l'avancement des travaux pour le téléphérique.

En cas de fermeture de la Route du Soleil durant plus de deux jours, un transport exceptionnel par téléphérique et navette spéciale sera organisé. Un adulte accompagnera les enfants et le repas de midi sera organisé à l'UAPE de Verbier.

Conseil municipal

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS

Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS

+41 27 777 11 00, etat-major@valdebagnes.ch, www.valdebagnes.ch



Quel est le moyen de transport prévu pour les jeunes du cycle d'orientation une fois le téléphérique en fonction ?

Les élèves du cycle d'orientation emprunteront le téléphérique pour rejoindre les lignes de bus existantes reliant la Vallée.

Fonctionnement du téléphérique

Est-ce que l'installation fonctionnera selon un horaire ou si elle sera disponible sur un schéma automatisé ? Tout le monde souhaite bien entendu un mode de fonctionnement autonome de l'installation. (réponses du SMD)

[SDM] La mise en route du téléphérique se fera en trois phases :

- Dans un premier temps de rodage, il y aura du personnel sur place et le téléphérique donnera correspondance aux bus à Champsec en direction ou en provenance du Châble, ce qui correspond au moins à 2 courses par heure.
- Dans un deuxième temps, l'exploitation devrait pouvoir être télécommandée depuis un site extérieur, par exemple depuis le Châble par Téléverbier, toujours pour assurer les correspondances sur le bus.
- Dans un troisième temps, si la technologie permet d'avoir un fonctionnement automatique, le téléphérique pourrait être utilisé comme un ascenseur, sans télécommande. Ce point doit être techniquement développé.

Il est peu probable que la troisième option soit effective.

Le temps de trajet est finalement estimé à 4 minutes.

Quelle est la capacité réelle de la cabine ?

[SDM] La capacité maximale de la cabine est de 8 personnes, indépendamment qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants. L'opérateur reste en station aval ou amont.

Si l'installation fonctionne sur des horaires précis, que se passe-t-il si plus de 8 personnes se trouvent au départ ? Et comment sera assurée la correspondance avec les transports publics à Champsec ?

[SDM] Si plus de 8 personnes se trouvent au départ, les courses s'enchaîneront. Ce fonctionnement est identique aux téléphériques de petites tailles de Dorénaz, Jeizinen, Bellwald, etc.

Le bus de Champsec n'attendra pas. Il appartiendra dès lors aux habitants de s'organiser pour arriver à l'heure de la correspondance, surtout si plusieurs descentes sont nécessaires pour arriver à l'heure à Champsec.

Est-ce qu'une prolongation des horaires, voire un horaire continu, est prévue en cas de fermeture de la route du Soleil ?

[SDM] Dans le cas d'une fermeture de route, les horaires du téléphérique devraient être étendus au-delà des correspondances des bus.

S'il peut être télécommandé par TéléVerbier, en cas de besoin, les horaires du téléphérique se calqueront sur ceux de la cabine Le Châble – Verbier

Est-ce qu'un abri pour les usagers est prévu à Champsec ?

[SDM] Oui, un abri est prévu à Champsec, sous forme d'une salle d'attente chauffée.

Parking à Champsec**Combien de places de parc sont prévues à Champsec, avec quelle durée de stationnement ?**

[Commune] Cela n'est pas encore défini. La Commune attend de plus amples détails du projet pour prévoir la mise à disposition de places selon le même principe que les parkings mis en fonction à Champsec en juillet et août.

Route du Soleil**Quels systèmes d'information sont prévus pour avertir les usagers des éventuelles fermetures puis ouverture de la Route du Soleil ? Outre le canal des SMS "VdB", un panneau d'affichage avancé au Châble ne serait-il pas judicieux, car il n'y a pas que les habitants de Sarreyer qui empruntent cette route ?**

[SDM] Des dispositifs de sécurité sont mis en place sur la Route du Soleil dès le 3 octobre. Les travaux de marquages et de signalisation verticale se poursuivent. Le service cantonal de la mobilité (SDM) fait le nécessaire pour modifier le panneau qui se trouve au pont du Châble afin que celui-ci indique si la route est fermée ou ouverte. Le panneau au départ de la Route du Soleil sera également modifié.

Comment réagir en cas d'avalanche ou d'éboulement sur la Route du Soleil ? (SDM)

[SDM] La hotline est le numéro de la centrale de police, le 117. Les informations sont transmises en tout temps au SDM via la centrale des routes, où un service de piquet est assuré.

Le téléphérique desservira Sarreyer, selon les horaires définis. S'il peut être télécommandé par TéléVerbier, les horaires se calqueront sur ceux de la cabine Le Châble – Verbier.

Quelle est la limitation de vitesse sur la Route du Soleil ? (SDM)

[SDM] La limitation est de 80km/h. L'utilisateur doit s'adapter à la visibilité du terrain. Il n'est pas envisagé de couper des arbres ou d'installer des miroirs pour le moment, car à terme la route sera restituée comme route forestière.

Une réflexion au niveau des avalanches a-t-elle été faite pour la Combe de Montagnier ?

[Commune] Le canton a fait les démarches et obtenu une autorisation de tir préventif dans la Combe de Montagnier. Si nécessaire, le service des dangers naturels de la Commune pourra donc effectuer ce tir. Des surveillances régulières seront en outre effectuées, dès l'arrivée des premières neiges à ces endroits critiques.

Autres accès

Est-ce que le cheminement pédestre à et vélo sera rétabli via la route des Chavannes ? Si oui, à quelle date ?

[Commune] Oui, il sera rétabli dès que les travaux d'empierrement du sommet du cône de déjection seront terminés : fin octobre selon le planning prévu.

Actuellement, en raison des travaux de la route du Planchamp, il n'est plus possible de rejoindre Champsec ou Versegères par un sentier pédestre ?

[Commune] Le Chemin des Planchamps est fermé jusqu'à la fin octobre en raison des travaux en cours. Demeure la possibilité de passer par le Diabley.

Si le téléphérique devient le transport public desservant Sarreyer, mais que les transports d'élèves subsistent sur Verbier, est-ce que les personnes de Sarreyer se rendant à Verbier pourront toujours utiliser ces services ?

[Commune] Une évaluation sera faite mais le bon sens doit prévaloir. Ce transport sera financé par la Commune comme transport scolaire. En fonction des places disponibles, il sera ouvert aux pendulaires Sarreyer – Verbier.

Quand est-ce que la jonction Sarreyer – Lourtier sera rétablie ?

[SDM] Les travaux débuteront au printemps 2025. La planification pour le pont prendra encore du temps, notamment pour son dimensionnement.

L'accès piéton demandé par des citoyens pourrait être prêt pour l'été prochain, compte tenu qu'il faut 6 mois pour poser la passerelle évoquée et que celle-ci le sera si son utilité complémentaire au projet de pont est validée.

La Route du Diabley est-elle entretenue durant l'hiver ?

[Commune] Non, la Route communale du Diabley ne sera pas déblayée en hiver pour des raisons de sécurité et de responsabilité. Durant l'hiver, la Route du Soleil et le téléphérique seront les deux options possibles.

Sécurité et défense incendie

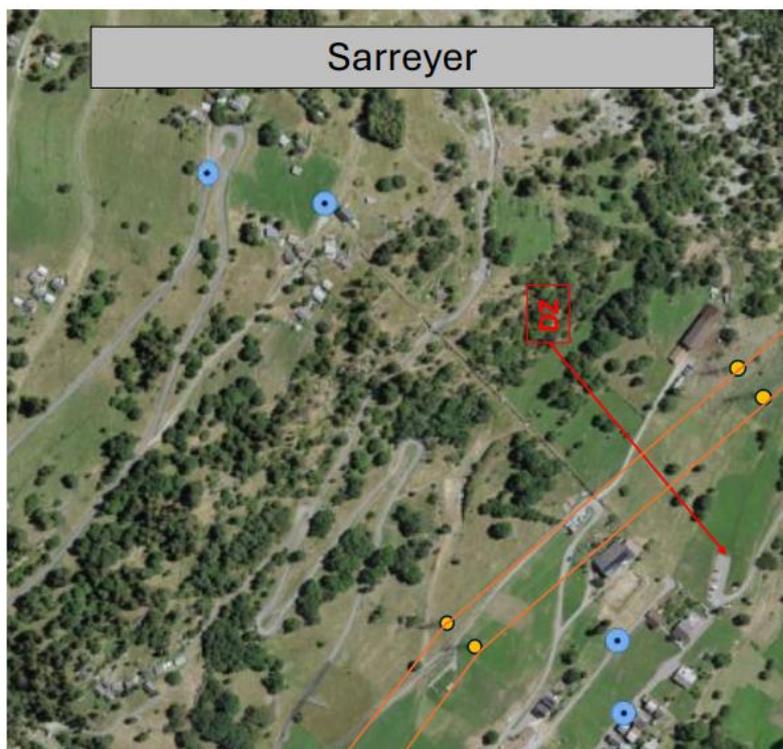
Si la Route du Soleil est fermée, qu'est-ce qui est prévu pour assurer la sécurité du village, notamment pour la défense incendie ?

[Commune] Selon le concept mis en place :

- Laisser un véhicule sur place ainsi que du matériel d'extinction et sanitaire (un véhicule se trouve déjà à Sarreyer) ;
- Possibilité émise de louer /acheter un véhicule pour accéder par le Diabley ;
- Mise en place d'une procédure d'utilisation du téléphérique par les secours ;
- Option de monter en hélicoptère en ultima ratio ;
- En cas de coupure complète des accès : système de piquet sur place par une ou deux personnes.

Où la place de dépose de l'hélicoptère a été déterminée ?

[Commune] Le pilote décide où il se pose. Cependant une place connue des pilotes se trouve au bout du parking marqué DZ sur le plan ci-dessous :



Divers

Est-ce que les frais de fonctionnement sont comptés dans le budget de CHF 3.9 millions du téléphérique ? (SDM)

[SDM] Non, les frais de fonctionnement seront pris en compte de façon similaire aux lignes de bus.

Est-ce que malgré l'installation de la station amont du téléphérique, le garage à proximité sera toujours accessible ?

[SDM] Oui, l'accès ne sera pas entravé.

Est-il envisageable que les habitants de Sarreyer bénéficient de macarons pour parquer en zone bleue ?

[Commune] De nouvelles places ne seront pas créées. La police municipale observera les comportements et agira proportionnellement à la situation.

Fin de la séance à 20h30.

Conseil municipal

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS
 Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS
 +41 27 777 11 00, etat-major@valdebagnes.ch, www.valdebagnes.ch